

**Conseil des ministres de la COI  
Maurice, 12 et 13 septembre 2018  
Eléments pour le discours d'ouverture**

Monsieur le Président du Conseil des Ministres de la  
COI,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général,

M. le vice-Président Conseil départemental de La  
Réunion,

Mme l'Ambassadrice, chef de la Délégation de l'Union  
européenne,

Excellences, Mesdames et Messieurs du corps  
diplomatique et consulaire,

Mesdames et Messieurs les Représentants des  
institutions et organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les Officiers permanents de  
liaison auprès de la Commission de l'océan Indien,

Cher amis,

C'est un grand plaisir et un grand honneur pour  
moi, en tant que Président du Conseil régional de  
La Réunion, de conduire, à la demande du Ministre  
de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-

Yves Le Drian, la délégation française à ce Conseil des ministres de la COI.

Le Ministre m'a chargé de vous faire part de son regret de n'avoir pu se joindre à nous aujourd'hui.

Je tiens ici en premier lieu à remercier la présidence mauricienne pour son accueil pour l'organisation de cette réunion. Je saisis cette occasion pour saluer le travail accompli depuis plusieurs mois, qui a contribué à renforcer incontestablement l'action de notre organisation, en particulier dans le domaine de la sécurité maritime, avec le succès de la Conférence ministérielle organisée en avril dernier.

Je tiens aussi à marquer notre appréciation pour le travail accompli par M. Madi Hamada, secrétaire général de la COI depuis juillet 2016.

La COI est un acteur incontournable de la région qui contribue, dans le respect des intérêts de chacun, à la construction solidaire et au développement durable de l'Indianocéanie. Nous sommes extrêmement attachés au succès de ses actions et à l'ambition fixés pour les prochaines années.

L'agenda de ce Conseil est dense, et doit nous permettre d'examiner des points essentiels à la bonne marche de notre Organisation, et prendre des décisions importantes pour améliorer son fonctionnement et l'efficacité de son action.

Permettez moi de retenir quelques uns de ces sujets.

La COI est, plus que jamais, une organisation active dans les domaines de la pêche, la sécurité alimentaire, l'économie bleue, l'environnement et les énergies renouvelables, la veille sanitaire ou la culture.

A titre d'exemple, je tiens à saluer notamment le rôle joué par la COI dans la signature de l'accord de construction et de gestion du nouveau câble à très haut débit METISS, réunissant 6 opérateurs privés de nos îles, qui permettra de renforcer la connectivité numérique régionale.

L'ancrage culturel de notre communauté de destin est également une priorité. En témoignent 2 projets emblématiques soutenus par la COI et financés par les collectivités de La Réunion avec le soutien du programme Interreg océan Indien. Je pense à

l'iconothèque et à la phonothèque historiques de l'océan Indien.

Je me félicite également de l'adoption prévue du nouveau Plan de développement stratégique, qui réaffirme les ambitions et fixe les priorités d'action de la COI pour les 4 prochaines années.

La réalisation de ces objectifs nécessite l'engagement renouvelé des États membres et des partenaires de la COI. La France salue à cet égard le soutien décisif apporté par l'UE aux activités de notre organisation et à son fonctionnement.

A cet égard, sur la question financière, la France prend note avec satisfaction des perspectives ouvertes par la collaboration avec le Fonds vert pour le Climat, et encourage leur mise en œuvre effective au plus vite, afin de permettre de mobiliser des moyens additionnels au bénéfice du Secrétariat Général. Les progrès réalisés ne doivent néanmoins pas nous détourner de la nécessité de mener les réformes structurelles nécessaires pour améliorer encore la gestion actuelle et future de notre Organisation.

L'adoption prévue du nouveau règlement financier constitue une première étape en ce sens, qui prend en compte les recommandations des audits réalisés ces derniers mois et doit contribuer à surmonter les difficultés rencontrées cette année pour l'adoption du budget.

La France reste activement engagée aux côtés de la COI, comme le montre le soutien réitéré de l'Agence française de développement, dans le domaine, en particulier de la veille sanitaire ou de l'environnement. La Région et le Département de La Réunion sont également très engagés, à travers la mise à disposition de personnels et des soutiens financiers aux projets, notamment dans le cadre du programme Interreg océan Indien

Notre volonté est que la COI poursuive le chemin engagé vers sa modernisation, afin de contribuer au rapprochement des cinq pays membres et de répondre aux aspirations de leurs populations et aux défis croissants d'un monde en pleine mutation.

C'est cet objectif qui doit guider nos discussions à venir sur la question de l'évolution institutionnelle de la COI, que nous avons déjà abordée lors du précédent Conseil des Ministres.

Pour conclure, je souhaite assurer la nouvelle présidence qui sera portée par mon ami la République des Seychelles, M. le Vice-Président MERITON et le Secrétariat général qu'ils pourront compter sur notre soutien le plus entier.

Je vous remercie de votre aimable attention./.